

P7 - Aaron Swartz contre Copyright
P8 - Identité : français et musulman
P9 - La mauvaise conscience de Cetelem
P10 - Eole mini et maxi arnaque
P11 - Villes en transition

P2 - François Hollande fait le Malien
P3 - Une guerre contre le terrorisme ?
P4 - Du Prague à l'âme
P5 - Abandonner sa souveraineté pour la gagner ?
P6 - La flexibilité, c'est la sécurité !

Austère découverte au FMI



On ne sait pas s'il faut en rire ou en pleurer, mais le Fonds Monétaire International, cette institution qui sévit depuis plusieurs décennies sur tous les continents en vendant ses « recettes » économiques austères à tous les pays en crise, vient de reconnaître avoir sous-estimé l'impact de la rigueur budgétaire sur la croissance...

Il s'agit à la base d'une sombre histoire de « multiplicateur fiscal » : les éminents économistes du FMI considéraient jusque là que 10€ de baisse des dépenses publiques entraîneraient une perte pour la croissance de 5€, soit un multiplicateur estimé à 0,5. Mais, après réévaluation de leurs estimations, ils considèrent que ce multiplicateur serait en réalité de 1,7 : si un Etat baisse

ses dépenses de l'équivalent de 1% de PIB, l'impact sur la croissance serait de -1,7 point... Bref, une « petite erreur » dans un tableau qui se traduit dans la vraie vie par des millions de chômeurs et la casse de nombreux services publics. Une erreur qui signifie aussi concrètement qu'une politique d'austérité est une totale hérésie et ne peut que plonger un pays dans une dramatique récession. Cette grande découverte arrive toutefois un peu tard pour la Grèce, embourbée dans une crise économique et sociale sans précédent, ou encore pour l'Espagne et ses 25% de chômeurs.

Et dans la série « le FMI est peuplé de personnes de confiance », Andreas Georgiou, chef de l'institut national statistique grec et ancien

(suite P9)



François Hollande fait le Malien

Lors de la campagne présidentielle en 2007, Nicolas Sarkozy s'était positionné comme le candidat de la rupture, y compris concernant la politique africaine de la France. Quelques mois plus tard, il avait reçu en grande pompe feu le dictateur gabonais Omar Bongo, octroyé la Légion d'Honneur à Robert Bourgi, avocat et homme des réseaux africains, et prononcé le discours de Dakar¹. Qu'en est-il de la présidence Hollande ?



La création d'un Ministère délégué au Développement - qui remplace celui de la Coopération à la dénomination très connotée - confié au Vert Pascal Canfin, un ancien de la rédaction du magazine Alternatives Economiques, augurait d'une certaine inflexion dans les orientations stratégiques internationales de la France à l'égard de son ex empire colonial.

Toutefois, les nominations de Laurent Fabius, ami « historique » de Bongo, aux Affaires Étrangères, et de Delphine Batho à l'Énergie (en remplacement de la trop pugnace Nicole Bricq, évincée pour ses positions tranchées sur l'exploitation des gaz et pétrole de schiste) vinrent nuancer d'entrée ce progrès relatif. Ces derniers se mirent en effet rapidement aux petits soins pour les entreprises françaises en Afrique.

Aujourd'hui, l'objectif affiché d'éradiquer les sources du terrorisme pose question... et n'est pas sans rappeler le bourbier afghan (voir article p3). L'intervention française permet aussi d'éviter tout risque de déstabilisation durable de la zone sahélienne où les intérêts des grandes compagnies françaises sont nombreux. On parle ici des gisements de pétrole du Sahara Occidental dont Total détient le permis d'exploitation, des grandes zones uranifères du Mali (le premier près de Gao et du théâtre des opérations militaires, le second plus au sud mais pas encore tombé dans le giron d'Aréva ; et enfin la zone montagneuse des Iforas, grande comme la moitié de la France et refuge notable de factions rebelles), du Niger voisin qui fournit un tiers des approvisionnements français en uranium, et de l'Algérie gazière et pétrolière.

Le discours de François Hollande à Bamako du 2 février s'éloigne quand même énormément de celui de son prédécesseur à Dakar en 2007. Ainsi, rappelant les interventions de soldats venus des colonies françaises africaines lors des guerres mondiales, François Hollande conclut « Merci, merci au Mali. Nous payons aujourd'hui notre dette à votre égard. » Mais il s'avère aujourd'hui encore difficile de distinguer des éléments tangibles du changement tant promis. Surtout quand François Hollande déroule au même moment le tapis rouge de l'Élysée au dictateur camerounais Paul Biya...

Adibou

1 - Discours prononcé par Nicolas Sarkozy le 26 juillet 2007 à l'Université Cheikh-Anta Diop de Dakar, qui avait largement été jugé condescendant voire néo-colonial.

Pour en savoir plus : taper sur dailymotion "questions sur l'engagement français et sur l'après conflit un débat avec tzvetan todorov philosophe"



Une guerre contre le terrorisme ?

« Les terroristes doivent savoir que la France sera toujours là, lorsqu'il s'agit, non pas de ses intérêts fondamentaux, mais des droits d'une population, celle du Mali, qui veut vivre libre et dans la démocratie. » Cette déclaration de François Hollande faite le 11 janvier pour justifier l'envoi de troupes françaises au Mali ne peut que laisser perplexe. Hollande se prendrait-il pour Bush ? Cette rhétorique néo-conservatrice de la guerre contre le terrorisme et pour la défense de la liberté et la démocratie conduit inévitablement à un léger sentiment de malaise quand on pense à la Somalie, l'Afghanistan ou l'Irak. Selon cette logique, la France devrait intervenir partout dans le monde où la liberté et la démocratie sont menacées par des actes que l'on pourrait qualifier de terroristes, c'est-à-dire dans un bonne dizaine de pays dans le monde (en commençant par la Syrie, le Soudan ou la RDC). Ça ne tient pas debout.

Depuis longtemps, les Maliens de France attendaient de la France qu'elle agisse

La réalité occultée par cette petite phrase est bien différente. Si le Mali n'est sans doute pas au coeur des intérêts les plus fondamentaux de la France, les liens entre les deux pays sont importants et étroits. Ancienne colonie de la France, le Mali occupe une place centrale dans la zone d'influence de la France en Afrique de l'ouest, entre le Niger et ses mines d'uranium, et le Sénégal, où les intérêts économiques français sont importants. L'effondrement de l'Etat malien aurait été un coup très dur porté à la FrancAfrique et risquait de déstabiliser toute la région. Par ailleurs, les immigrés maliens en France et les Français d'origine malienne sont très nombreux. Depuis longtemps, ils attendaient de la France qu'elle agisse pour que le Mali retrouve son intégrité territoriale.

Il ne s'agit donc pas du tout d'une guerre désintéressée (concept fumeux s'il en est) mais d'une intervention qui répond à des préoccupations économiques et politiques bien réelles. Est-elle, pour autant, illégitime ? Elle est soutenue par l'ensemble des Etats de la région, y compris l'Algérie, a priori très méfiante vis-à-vis de la politique française en Afrique, et, semble-t-il, par la grande majorité des Maliens eux-mêmes. Chacun a bien conscience qu'il n'est dans l'intérêt de personne de laisser des combattants djihadistes, un peu trafiquants, un peu mercenaires et fondamentalement violents, détruire l'Etat malien.

Légitime aujourd'hui ? Qu'en sera-t-il dans quelques mois ou quelques années ?

L'intervention française est légitime aujourd'hui dans la mesure où elle a sans doute permis de sauvegarder les institutions les plus fondamentales du pays. Mais qu'en sera-t-il dans quelques mois ou quelques années ? Une guerre durable contre le terrorisme risque d'attirer au Mali tous les apprentis djihadistes en mal de sensations fortes. Au bout de quelque temps et d'inévitables bavures, l'armée française sera probablement ressentie comme une force d'occupation (et ce d'autant plus qu'il s'agit de l'ancienne puissance coloniale). Enfin, les nombreux problèmes du nord-Mali (désertification, trafics en tout genre, tensions entre les Touaregs et les autres ethnies) ne seront pas réglés par une intervention militaire. Si Hollande, comme il le prétend, n'a d'autre objectif que de servir les droits du peuple malien, qu'il prépare un retrait prochain des troupes françaises et engage le règlement politique de la question touareg. Cinquante ans après la décolonisation, il serait temps.

Alex



Du Prague à l'âme

En janvier, pour la première fois, les Tchèques ont eu le droit d'élire directement leur président. Les élections comme le résultat n'ont pas été sans surprises.



tchèque a donc vécu son 1962³ et, pour la première fois, les électeurs ont été appelés à choisir leur président au mois de janvier 2013.

Ce scrutin s'est révélé étonnant à bien des égards. Pour une première, et pour un si petit pays, le nombre de candidats a été très élevé (plus de dix) et l'offre très variée avec des anciens communistes, des sociaux-démocrates, des nationalistes, des indépendants « folkloriques », et même un membre de l'ancienne noblesse. Malheureusement, la suite a été moins drôle. La campagne s'est déroulée dans une ambiance électrique et parfois acide qu'on attendait

Depuis la « révolution de velours » de novembre 1989¹, les Tchèques ont connu bien des vicissitudes et, notamment, la séparation d'avec les Slovaques. Pendant longtemps, le regretté Vaclav Havel², ancien dissident devenu président de la république, a été le symbole d'une démocratie éclairée et soucieuse de culture en même temps que le garant de la cohésion du pays. Son successeur, Vaclav Klaus n'était, hélas, pas de la même eau. Sous son « règne », la république tchèque a vu se développer une dangereuse bulle immobilière (en pleine déconfiture aujourd'hui), des privatisations douteuses et une corruption galopante y compris dans les plus hautes sphères de l'Etat. L'un des derniers hauts-faits de Klaus a été une amnistie très commode et opportune qui n'est pas sans rappeler les pratiques d'auto-blanchiment de Berlusconi il y a quelques années.

pas nécessairement pour une première et les voix se sont éparpillées⁴. Les deux candidats en tête n'ont recueilli chacun qu'environ 25% des voix.

Au deuxième tour étaient opposés deux personnages diamétralement opposés et dont les étiquettes étaient plus que trompeuses : Zeman et Schwartzberg. Le premier, qui a été élu, est un ancien communiste réformateur converti au libéralisme qui se présentait comme social-démocrate. Il est davantage connu pour ses saillies incongrues et grossières que pour ses qualités d'homme d'Etat... une sorte de compromis entre Eltsine (il est très porté sur la bouteille) et Sarkozy. Son adversaire est une aristocrate d'une très grande famille tchèque, émigrée pendant 35 ans, amie et conseillère de Havel et qui se présentait sous l'étiquette de conservateur.

Une réforme institutionnelle a décidé que le nouveau président ne serait plus élu par le parlement comme ses prédécesseurs mais au suffrage universel direct. La République

Le plus étrange dans tout cela, c'est que la candidate « conservatrice » avait des idées ouvertes pour le pays et était soutenue par



Abandonner sa souveraineté pour la gagner ?

L'Union Européenne contrôle désormais étroitement les budgets des Etats-membres, en vertu du pacte de stabilité, tandis la politique de la Grèce et de l'Italie est décidée par la Commission européenne, la Banque centrale européenne (BCE) et le Fonds Monétaire International.

L'endettement et le déficit d'un pays lui font perdre la souveraineté

Perte de souveraineté ? Pour le président de la BCE, Mario Draghi, c'est le contraire : *« Les pays avec un endettement et des déficits élevés devraient comprendre qu'ils ont perdu leur souveraineté sur leurs politiques économiques depuis longtemps dans un monde globalisé. Travailler ensemble dans une union orientée vers la stabilité signifie en fait regagner de la souveraineté »*, déclarait-il dans une interview au *Financial Times* le 14 décembre 2012.

Etrange paradoxe, qui ne se comprend qu'à condition d'avoir bien en tête le dogme qui

habite Draghi : la BCE est et doit rester indépendante !

Un Etat qui contrôle sa banque centrale peut compenser ses déficits par de la création de monnaie, ce qui peut favoriser l'inflation, mais également la relance économique. Les Etats de l'UE ne contrôlant plus la création monétaire, tout budget en déficit implique de s'endetter auprès des banques et des marchés financiers (car la BCE, en plus d'être indépendante, ne prête pas aux Etats). Les prêteurs se méfient des Etats qui cumulent faiblesse économique et déficits récurrents et leur imposent des taux d'intérêt de plus en plus élevés. On peut donc bien parler d'une perte de souveraineté au profit des marchés financiers. La solution de Draghi : adopter une politique qui rassure les marchés pour être moins dépendant des marchés... On reste dans le paradoxe. En bon président de la BCE, il a oublié l'autre solution : en finir avec l'indépendance de la BCE et lui permettre de prêter aux Etats.

Folubert Sansonnet

Du Prague à l'âme (suite de la page 4)

les intellectuels et les citoyens de gauche, alors que le candidat « social-démocrate » a été élu par les citoyens des zones rurales réputées justement conservatrices... Allez comprendre !

Il ne reste plus qu'à souhaiter bonne chance aux Tchèques avec leur nouveau président qui devra lutter à la fois contre la corruption et la crise.

Jmj

- 1 - Passage du communisme à la démocratie.
- 2 - Voir « larmes de prague » dans le Piaf n°54
- 3 - En 1962 la constitution de la V^e République est modifiée à la demande de De Gaulle ; le président sera élu au suffrage universel direct.
- 4 - La participation n'a été que de 61% environ.





La flexibilité, c'est la sécurité !

« *La flexibilité, c'est la sécurité* », c'est le cri du cœur lancé par Christophe Barbier sur i-télé¹ pour saluer l'accord du 11 janvier intervenu entre syndicats et patronat. Voilà une formule qui résume bien la philosophie d'un texte censé inaugurer une flexi-sécurité à la française.

En principe, dans un accord, chaque partenaire fait des concessions et obtient en échange des contreparties à la hauteur. C'est le cas en apparence : 11 articles donnent de nouveaux droits aux salariés tandis que les 15 autres permettent davantage de flexibilité au sein de l'entreprise. Mais, comme souvent, le diable est dans les détails et, au bout du compte, les salariés obtiennent des clopinettes et lâchent sur l'essentiel².

Chacun des nouveaux droits accordés aux salariés est limité et, souvent, conditionné à de nouvelles négociations. Les syndicats ont, par exemple, réussi à imposer une augmentation des cotisations versées par les employeurs qui ont recours à des CDD courts (moins de trois mois) censée décourager leur généralisation. Mais cette augmentation est très faible (une augmentation entre +0,5 et +3 points) et facile à contourner en ayant recours à l'intérim ou en arguant de circonstances particulières. Une autre innovation en faveur des salariés, la possibilité pour un chômeur de bénéficier du reliquat de son droit au chômage non consommé lors d'une période d'inactivité précédente, ne sera appliquée que si elle n'entraîne pas un déséquilibre des comptes de l'assurance chômage (ce qui ne s'est jamais vu !). Enfin, le principal acquis de l'accord, la généralisation de la complémentaire santé pour tous les salariés ne sera mise en œuvre qu'en 2016 que si les négociations qui doivent être menées dans chaque branche ne sont pas conclues avant.

En revanche, la flexibilité salariale n'attendra pas. Le texte reprend une promesse de campagne de Sarkozy, la possibilité de conclure des « accords compétitivité-entreprise », rebaptisés « accords pour le maintien dans l'emploi ». Les partenaires sociaux pourront négocier une baisse de salaire ou une augmentation du temps de travail en échange du maintien des emplois. Une fois l'accord conclu, tout salarié



concerné qui s'aviserait de refuser l'arrangement, serait licencié et ne bénéficierait pas des avantages liés au licenciement économique. La vraie révolution est là : un accord passé au sein d'une entreprise aura plus de poids juridique qu'un contrat de travail. Dans un esprit similaire, le texte assure une plus grande sécurité juridique aux employeurs en diminuant les délais accordés pour contester une décision patronale. Enfin, de manière subtile mais efficace, les pouvoirs du comité d'entreprise sont réduits.

Comme le dit Christophe Barbier, il ne faut pas séparer flexibilité et sécurité. Les deux vont de pair : flexibilité pour les salariés, sécurité pour les patrons. C'est sans doute pour cela que plusieurs syndicats (la CGT et FO notamment) ont refusé de signer cet accord. Saluons cette fermeté pendant que Barbier et autres éditocrates encensent les syndicats signataires (UNSA, CFDT...).

Alex

1 - cité par F. Lemaire pour Acrimed - <http://www.acrimed.org/article3984.html>

2- voir la note de la Fondation Copernic sur le sujet - <http://www.fondation-copernic.org/spip.php?article838>



Aaron Swartz contre Copyright

Aaron Swartz, jeune hacktiviste (hacker et activiste) américain de 26 ans, s'est suicidé le 11 janvier dans son appartement de Brooklyn. Son procès en lien avec des accusations de fraude électronique (avoir téléchargé illégalement plusieurs millions d'articles universitaires), devait débiter en février. Il encourait une peine d'emprisonnement de 35 ans et une amende d'un million de dollars.

Dès 2008, dans un *Manifeste de la guérilla pour le libre accès*¹, Aaron Swartz posait de manière brutale la question de la légitimité des droits de propriété intellectuelle. Peut-on « *contraindre les universitaires à déboursier de l'argent pour lire le travail de leurs collègues ? Numériser des bibliothèques entières mais ne permettre qu'aux gens de chez Google de les lire ? Fournir des articles scientifiques aux chercheurs des plus grandes universités des pays riches, mais pas aux enfants des pays du Sud ?* »

Si la propriété intellectuelle a été historiquement un facteur de progrès en permettant la rétribution des innovations techniques, scientifiques ou artistiques (ce qui n'a pas été le cas pendant des siècles), il n'empêche que les questions posées par Swartz sont à l'heure actuelle tout à fait légitimes.

Ce qu'il dénonçait, c'est l'accaparement entre quelques mains de la production intellectuelle². Au cours des dernières décennies, un secteur économique florissant, celui de l'édition scientifique, a prospéré en s'appuyant sur une forme particulièrement sophistiquée d'exploitation. Lorsqu'un chercheur publie un article, il renonce le plus souvent à ses droits d'auteur qui sont transférés à l'éditeur et n'est pas rémunéré directement pour sa production. Ces publications sont généralement consultées par des chercheurs qui vont payer pour y avoir accès. L'édition scientifique remplit donc auprès de la communauté scientifique un rôle d'intermédiaire à la fois indispensable et coûteux. Ce système kafkaïen dans lequel les chercheurs travaillent gratuitement et payent pour consulter le travail de leurs collègues, est bien sûr rendu possible par le fait que, par

ailleurs, ces chercheurs sont rémunérés par les institutions scientifiques publiques ou privées qui les emploient.

Avec l'irruption de l'informatique et la numérisation des données, les coûts d'impression et de diffusion n'ont pas cessé de diminuer, rendant l'édition scientifique de plus en plus rentable. Or, dans le même temps, le secteur s'est fortement concentré au point qu'aujourd'hui trois firmes dans le monde possèdent les droits de 90% de la production scientifique. Au fur et à mesure que cet oligopole s'est constitué, le prix à payer pour avoir accès aux données a augmenté. On se retrouve donc bien maintenant face au monstre que dénonçait Swartz : le copyright, censé en théorie encourager l'innovation, est devenu en pratique l'un des principaux obstacles à la diffusion du savoir.

Copyleft, dont Swartz a été l'un des développeurs, garantit la possibilité de diffuser sur le net une production intellectuelle libre de droits. C'est l'un des moyens (que le Piaf utilise) de se rapprocher de l'utopie que Swartz appelait de ses vœux : la démarchandisation de l'information. En prenant le risque d'enfreindre la loi puis en se donnant la mort, Swartz a choisi une autre voie pour rester fidèle à ses convictions.

Alex

1 - disponible sur <http://www.framablog.org/index.php/post/2013/01/14/manifeste-guerilla-libre-acces-aaron-swartz>

2- voir l'article d'Olivier Michel, Claire Le Strat et Stéphane Guillemarre pour la fondation Copernic - <http://www.fondation-copernic.org/spip.php?article834#nb10>



Identité : français et musulman

A écouter les médias, la religion est partout. Du débat sur le mariage pour tous au conflit israélo-palestinien, il n'y a pas une polémique où les rabbins, évêques ou imams ne viennent ajouter leur grain de sel. C'est pourtant avec stupeur que les Français sont en train de découvrir la place qu'a prise l'Islam en France.

U En 2012, 35 % de la population et 63% des 18-24 ans se disent « sans religion ». Alors que le catholicisme décline (80% des Français se déclaraient catholiques en 1966, ils ne sont plus que 51 % en 2007), l'Islam, lui, a vu le nombre de ses fidèles doubler sur la même période pour devenir la deuxième religion de France. Il y a 2,1 millions de Français qui se déclarent musulmans, soit 3,2 % de la population¹. Et cette pratique progresse. Selon le sociologue Hugues Lagrange, directeur de recherche au CNRS, qui a croisé plusieurs études sur l'Islam en France², les Français de 18-25 ans, issus du Maghreb, du Sahel et de Turquie respectent à 90 % les prescriptions alimentaires et le ramadan. La présence régulière à la prière concerne 30% des 21-25 ans. A titre de comparaison, la présence à la prière est inférieure à 20% pour les musulmans de plus de 40 ans et seulement 5 % des catholiques vont régulièrement à la messe.

90% des jeunes issus de l'immigration du Maghred, du Sahel et de Turquie respectent les prescriptions alimentaires

Ces jeunes musulmans ne mettent cependant pas tous la même chose dans la religion. La diversité des pratiques de l'Islam en France reflète la diversité d'origine des musulmans français. En fonction d'où viennent leurs parents, les jeunes musulmans de France vont adopter une conception plus ou moins rigoureuse de l'Islam. Néanmoins, on constate une tendance à l'uniformisation des pratiques au sein de la communauté musulmane autour d'une norme qui se veut de plus en plus stricte.

L'étude réalisée par le politologue Gilles Kepel pour le compte de l'Institut

Montaigne³ confirme cette évolution. Si cette étude ne porte que sur des lieux très particuliers où se concentrent exclusions sociales, difficultés économiques et populations issues de l'immigration, elle a de quoi inquiéter. Autour des cités de Clichy-sous-Bois, il est difficile de trouver un restaurant non-halal et les jeunes lycéens fuient les cantines quand on n'y trouve pas de halal. Ces jeunes s'imposent en général des interdits alimentaires plus stricts que leurs parents. La laïcité n'est pas pour autant systématiquement remise en question. Ainsi, à Clichy les filles voilées enlèvent systématiquement leur voile à l'entrée des établissements scolaires et le remettent à la sortie. Ce qui n'empêche pas le port du voile de progresser chez les jeunes femmes.

Un islamisme de substitution

Mais Gilles Kepel rappelle aussi que des millions de français issus de l'immigration n'ont que peu d'élus à l'Assemblée nationale et que ces jeunes en difficulté ont été les oubliés de l'élection présidentielle : « *pour eux, le discours de la République est un discours de mensonge ce qui les pousse à se réfugier dans un islamisme de substitution.* » A l'aune de ce constat, il serait grand temps de donner à ces jeunes la place auxquels ils ont droit au sein de la société française.

G.K.W. VanDenParaboum

1 - *Le Monde* du 1/11/12. Les religions suivantes sont le protestantisme à 2,1 % de la population et la religion juive à 0,6 %.

2 - *Trajectoires et origines de l'Institut national des études démographiques, Mobilité géographique et insertion sociale de l'Institut des sciences sociales du politique et des rapports du WVS (World Values Survey), du Centre de recherches politiques de Sciences Po et du ministère de l'intérieur.*

3 - *Quatre-vingt-treize*, Gilles Kepel, Gallimard, 2012.



La mauvaise conscience de Cetelem



Le 4 février, on apprenait qu'une mère de famille de 22 ans s'était suicidée, après avoir tué ses trois enfants, suite au suicide de son mari, dans un contexte de difficultés financières. Le spécialiste du prêt à la consommation Cetelem, qui devait lancer une campagne de pub dans la presse quotidienne régionale le 5 février, s'est empressé d'annuler cette campagne. On se demande bien pourquoi.

Source: *Le Canard Enchaîné* du 13 février

Austère découverte au FMI (suite de la une)

statisticien du FMI, a récemment été prié de démissionner : il est accusé d'avoir artificiellement gonflé le déficit de la Grèce (en truquant les chiffres du budget 2009) pour dramatiser la situation du pays, afin de justifier les mesures drastiques accompagnant l'aide financière de l'Union Européenne et... du FMI.

On se prend à rêver d'un monde débarrassé de cette « mafia » d'économistes incompétents et/ou malhonnêtes...

Magali

Publicité





Eole mini et maxi arnaque

Il existe des éoliennes de petite dimension qui peuvent fournir quelques centaines de watts lorsque leur exposition est convenable. Cela pourrait, dans certaines régions bien ventées, donner un complément économique non négligeable aux consommateurs. Et compte tenu de l'augmentation du prix de l'énergie, beaucoup se sont laissés tenter.

Le problème, comme souvent lorsqu'il s'agit de nouveautés écologiques, est que des revendeurs peu scrupuleux associés à des pouvoirs publics stupides peuvent transformer une bonne idée en arnaque.

Eoliennes importatées de Chine, revendues 12 à 15 fois plus cher

Ces belles machines sont pratiquement toutes importées de Chine et revendues 12 à 15 fois plus cher par des sociétés françaises (soit trois, quatre voire dix fois plus cher que par leurs homologues allemandes). Le pire est qu'elles installent ces petits bijoux coûteux à des endroits inadéquats, ce qui fait que la production d'électricité ne compensera jamais l'investissement initial. Certains de ces spécialistes autoproclamés arrivent même à fixer les éoliennes de façon tellement intelligente que les vibrations détérioraient toitures et murs à la vitesse grand V.

Cette situation, largement dénoncée par l'Association Française des Professionnels du Petit Eolien (AFPPE) n'empêche pourtant pas l'Etat français de proposer des crédits d'impôt pour les personnes qui installent ces éoliennes... donc de se faire complice



des pratiques de ces revendeurs : le crédit d'impôt, qui peut financer jusqu'à 40% de l'installation, devient en effet leur principal argument de vente et un beau prétexte pour faire gonfler les prix. Le contribuable participe malgré lui à cette gabegie pseudo-écologique.

Gabegie pseudo-écologique

L'Etat ferait des économies en offrant, au prix de gros coûtant, ces éoliennes aux gens qui en ont le plus besoin, à savoir les citoyens aux revenus modestes habitant des sites bien exposés aux vents... Au lieu de ça, il participe à décrédibiliser une technologie nouvelle, tout comme il l'avait déjà fait pour la filière photovoltaïque... Pendant combien de temps la France va-t-elle s'acharner à tuer le développement des énergies de demain ?

Jmj



Villes en transition

Vous habitez peut-être une « ville en transition » sans le savoir. Cette expression étrange désigne les cités engagées, grâce à l'activisme de militants écologistes, dans la construction d'une nouvelle forme de vie en société : celle de l'après-pétrole...

Pour beaucoup de militants écologistes, notre société ne va pas pouvoir continuer à toujours consommer plus pour salir plus. En effet, il est à présent reconnu par tous que nous avons consommé une grande part de nos ressources fossiles (pétrole, charbon, uranium). Avec une hausse progressive des coûts de transport, l'Europe ne va par exemple pas pouvoir continuer à faire venir des ordinateurs d'Asie, du coton d'Afrique ou même produire tous ses légumes en Espagne. L'ère de la voiture individuelle, des déplacements permanents et de la consommation aveugle touche à sa fin. Si certains s'en effraient dans des films apocalyptiques, les militants des villes en transition, eux, en sont très heureux.

Cet avenir sans pétrole dessine en effet un monde bien différent de celui dans lequel

nous vivons. Moins de déplacements va par exemple demander à chacun de s'intéresser davantage à son lieu de vie. Alors que les maraîchers disparaissent peu à peu des abords des grandes villes, même les citadins auront demain besoin d'espace pour planter leurs légumes. Il faudra même reconstruire une économie locale vigoureuse pour permettre à tous de manger et d'avoir accès à des biens de consommation que l'on a peu à peu arrêté de produire en Europe (vêtements, outils,...).

Des associations écologistes et altermondialistes se sont ainsi rassemblées localement dans certaines villes pour réfléchir ensemble à des solutions concrètes : où prévoir des jardins dans nos villes bétonnées, comment convaincre un maire de planter des arbres utiles (agrumes, pommes, noix,...) à la place de nos arbres décoratifs ? Toutes ces initiatives trouvent parfois un écho déjà bien concret : covoiturage, parking à vélos, recyclage, bourse d'échanges d'objets ou de produits alimentaires, etc.

Plutôt que ressentir à l'avance un stress (ou un déni) face à la fin du pétrole, les militants rêvent d'une société résiliente, c'est-à-dire d'une société qui, comme un écosystème, parvient à absorber des chocs imposés pour continuer à vivre. Et on peut même penser que notre vie sera alors plus belle : car nous aurons besoin d'une société plus solidaire et où chacun pourrait avoir sa place. Certaines associations de quartier fabriquent déjà des embryons de cette société rêvée : en créant une monnaie locale et une bourse aux services, les adhérents s'échangent des heures de repassage contre des pommes ou se prêtent des perceuses contre des cours de piano...

Pour en savoir plus :
<http://villesentransition.net>

G.W.K. VanDenParaboum

©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :

Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus
 Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031

Association loi 1901 « Le Piaf »

3 rue d'Orchamp

75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 63 : Alexandre Dauphin

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc,

Gaël Mahé, JM.J, Katerina Bauhaus,

Laurence, M. Solal, Magali, Oliver

Carmine, Patrick, PB, Pierre Fouilhoux,

Robert Moiseau.



[Agenda]

Ecouter Modes d'Emploi

Tous les vendredis à 20h30 sur Radio Fréquence Paris Plurielle 106.3 à Paris et rfpp.net partout ailleurs. Retrouver le Piaf et Attac à la radio le vendredi 8 mars. www.modes-d-emploi.net

Quand les grands projets sont imposés et inutiles

Organisé par Attac Paris 13, avec la participation de Geneviève Coiffard-Grosdoy Mercredi 20 février à 19h30 à la Maison des associations, 11 rue Caillaux, 75013 Paris www.local.attac.org/paris13

Semaine anticoloniale

Du 16 février au 3 mars, en divers lieux parisiens. Organisée par Le Réseau Sortir du colonialisme. www.anticolonial.net

Le documentaire, un genre maltraité par la télévision

Jeudi d'Acrimed: réfléchir à la place du documentaire à la télévision à travers les relations entre créateurs et diffuseurs.

Jeudi 21 février à 19 heures, à la Bourse du travail de Paris, 3, rue du Château-d'Eau, Paris www.acrimed.org

Inventaire avant liquidation, Perdre sa vie à la gagner ?

Ciné débat d'Attac 12e, autour d'un film de Remy Ricordeau, 2012, 54mn Mardi 26 février à 20h, Café associatif "La Commune", 3 rue d'Aligre, Paris Le film sera également projeté le 19 février 19h30 à la Maison des métallos 94, rue Jean-Pierre Timbaud www.france.attac.org

Chaîne humaine pour l'arrêt du nucléaire civil et militaire

Un grand évènement national qui a absolument besoin du soutien d'un maximum de groupes, associations, syndicats, partis... Et participants. Samedi 9 mars 2013, Paris. chainehumaine.org

Forum social mondial 2013

Du 26 au 30 mars, Tunis www.fsm2013.org/fr

letohubohu.free.fr
www.demosphere.eu
rezo.net/agenda

[Bulletin d'Abonnement]

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 € 100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

EMAIL



Les chèques sont à adresser à l'ordre de: Le Piaf

Le Piaf - 3 rue d'Orchamp 75018 Paris - France